

**PROCÈS VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
LE MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018**

*Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 16 heures 30 à la salle municipale, le mercredi 7 novembre 2018, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.*

Sont aussi présents les conseillers suivants :

*Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.*

*Les membres du conseil municipal étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec. La présente séance extraordinaire est ouverte et le point ci-dessous énuméré y sera discuté.*

*Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :*

- 1. Fin du contrat de travail et fin d'emploi*

**246-11-2018**

**FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL ET FIN D'EMPLOI**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a évalué certains éléments de la prestation de travail de monsieur Martin Pelletier;

**CONSIDÉRANT QUE** devant les faits portés à sa connaissance, le conseil municipal estime que le lien de confiance entre la municipalité et monsieur Martin Pelletier semble grandement affecté;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Martin Pelletier a été rencontré deux fois par la direction générale et par le maire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité, suite à une analyse effectuée dans les règles de l'art, conclut que le lien de confiance entre monsieur Martin Pelletier et elle est rompu;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON**

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le Conseil résilie le contrat de travail intervenu entre la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et monsieur Martin Pelletier et met fin à son lien d'emploi, à compter du 8 novembre 2018;

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à verser toute somme pouvant être due à monsieur Martin Pelletier pour le travail effectué et les vacances accumulées dans le cadre de ses fonctions au plus tard le 15 novembre 2018 et qu'à la même occasion lui soit remis son relevé d'emploi avec la mention « congédiement ».

**247-11-2018**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**

la levée de l'assemblée à 16 h 49.

---

Rosaire Ouellet, Maire

---

Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière